

Des Lys à l'ombre de Fuji

Bulletin d'information sur la présence de
l'Amérique française au Japon

DS
832-7
Q4
A1
D441
1-6

- 1 -

LES PREMIERS CONTACTS

Une nation en quête de connaissances

Dans le tumulte de la guerre hispano-étatsunienne et de la découverte du radium par Pierre et Marie Curie en 1898, Sr Hélène Paradis s'installe à Shimazaki (Kumamoto) pour participer à la création d'une mission française en terre japonaise. Cette pionnière y oeuvre jusqu'à son décès en 1960.

Arrivant durant l'ère Meiji, la religieuse est témoin des réformes qui ont mené à la modification profonde de l'organisation socio-économique et politique du Japon. Cette *révolution* est menée sous la gouverne de l'Empereur Meiji qui accède au trône impérial en novembre 1867. Son pouvoir effectif est confirmé en janvier 1868 avec la fin de 675 ans de Shogunat, ainsi que par la sanction du *Serment des cinq articles* (avril 1868), base d'action politique du nouveau pouvoir. Ces mutations sont accompagnées par un ajustement et une polarisation idéologique de la société quant à l'ouverture du pays aux étrangers.

La remise en question de l'approche coutumière qui a soutenu jusqu'alors la gestion de l'État, entraîne un remaniement de la structure gouvernementale. On assiste à la création d'organismes calqués sur ceux en place en Occident dont la mission est de contribuer à la planification des nouvelles fonctions de l'administration publique. Des mandataires, dont le rôle est de s'enquérir des connaissances les plus susceptibles pour soutenir l'envol amorcé en 1868, sont dépêchés à l'étranger.

L'adoption de modèles occidentaux s'inscrit non pas comme un exercice de mimétisme, mais plutôt comme une opération s'insérant dans une stratégie globale. Malgré les apparences, ces choix ne signifient pas la fin du particularisme japonais. C'est plutôt une adaptation d'idées étrangères qui permet de développer la capacité économique et militaire de l'État, tout en démontrant aux puissances industrialisées la bonne volonté du Japon. Elle vise à consacrer son ouverture sur le monde. L'ultimatum servi en 1853 par l'admiral Matthew Perry (1794-1858), émissaire du gouvernement des États-Unis, afin que les ports nippons soient accessibles aux navires de ce pays, est un des événements qui concoure à ce renouveau.

S'appuyant sur des bases solides, le Japon peut entreprendre de nouveaux défis qui lui permettront de conquérir le respect de l'Occident. Sur le plan international, il s'affirme en signant avec plusieurs pays des traités commerciaux et d'amitié.

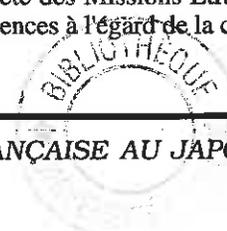
La détermination d'obtenir des missions sous direction québécoise

Malgré la relative ouverture du Japon, Hélène Paradis vit dans un univers totalement différent du sien, d'autant plus que dans la préfecture de Kumamoto, les réformes de Meiji ont peu d'influence sur la vie paysanne. La religieuse doit s'adapter à une société dont les fondements ethnologiques sont à l'antipode de ce qu'elle a connu. Toutefois, le soutien de ses consœurs facilite son adaptation et lui permet de traverser les étapes difficiles. Pour communiquer avec la population elle se met à l'étude de la langue japonaise tout en s'occupant des lépreux, raison d'être de sa présence.

Pendant plusieurs années les religieuses sont les seules envoyées de l'Église québécoise dans l'archipel. La situation change en 1907. Après un interminable périple sur terre et sur mer, Maurice Bertin, un prêtre français ayant oeuvré au Québec, s'établit à Sapporo (Hokkaido) avec le P. Wenceslas Kinold, une mission relevant de la province allemande des Franciscains. Devant l'ampleur de l'apostolat, le P. Pierre Gauthier, le F. Gabriel Godbout et d'autres disciples de l'Ordre de Saint-François s'ajoutent au petit poste dans les mois qui suivent.

Durant plus d'une décennie, les Franciscains du Québec oeuvrent sous l'autorité de la province germanique. Leur rêve d'obtenir une région apostolique propre commence à se concrétiser en 1921, lorsque le Saint-Siège leur confie un territoire d'évangélisation situé dans le diocèse de Nagasaki. Ce privilège leur donne l'affranchissement qu'ils n'ont jamais eu dans les missions contrôlées par des étrangers.

Toutefois, certains ecclésiastiques européens, comme Mgr Jean-Baptiste-Marie Budes de Guébriant (1860-1935), supérieur de la Société des Missions Étrangères de Paris, révèlent leurs réticences à l'égard de la création



d'une filière missionnaire autonome au Québec. Même s'il reconnaît la dévotion de ces enfants de France, leur inexpérience sur la scène internationale ne les autorise pas à prendre des mandats à l'étranger. Les propos du prélat cachent mal le désir de garder dans le giron de l'Hexagone le contrôle planétaire des missions francophones. Le passé étant garant de l'avenir, les Québécois prouvent, d'abord en Amérique du Nord et ailleurs, leur habileté à propager la foi sans tutelle étrangère. Le clergé du Québec n'entend pas se soumettre à cette position.

En ce début de siècle, cette volonté s'inscrit dans les revendications du mouvement nationaliste qui réclame le respect par le gouvernement fédéral des champs de juridiction du Québec tels qu'établis dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*. Ce sentiment est consolidé par l'abandon graduel des écoles françaises ontariennes (1912) et par la crise de la conscription (1917), où le peuple s'oppose à la participation du Canada à la Première Guerre mondiale. Dans un pays dominé par les anglo-protestants, les francophones réalisent rapidement que leur influence sur les destinées de la nation est limitée. Gardienne de l'héritage français en Amérique du Nord, l'Église est la seule institution où les Québécois peuvent trouver l'autonomie tant recherchée dans le domaine civil.

C'est le même réflexe qui pousse les prélats québécois à revendiquer plus de liberté au sein de l'Église universelle. Le contexte s'y prête bien, sachant qu'après avoir été un territoire de mission sous la tutelle de la Sacrée Congrégation de la propagation de la foi, les catholiques du Canada se voient reconnaître par Pie X (1835-1914) le statut d'Église nationale en 1908.

L'Église québécoise et le Japon

Appuyé par la magnifique histoire de leur Église, l'*appel autonomiste* des prélats québécois auprès du Saint-Siège, ne tarde pas à se matérialiser. La Curie romaine ne peut qu'acquiescer à la requête. Pour la première fois, les Québécois possèdent les outils pour s'affirmer sur la scène internationale dans un fief glorieux de sa vie nationale.

Afin de concourir à ce mandat, l'Épiscopat du Québec crée, en février 1921, la Société des Missions-Étrangères. Son rôle est d'organiser des missions tout en veillant à la préparation des prêtres qui se destinent au travail à l'étranger. Des organismes spécialisés, comme l'Union missionnaire du clergé, dédiés à la promotion de l'esprit missionnaire et les oeuvres pontificales vouées au financement populaire des missions, forment les assises de l'expansion internationale du catholicisme.

Dans un pays comptant 67 432 000 habitants, en 1933, le poids démographique des catholiques s'établit sous le seuil d'un pour cent avec 100 058, dont 55% résident dans le diocèse de Nagasaki. Foyer du

catholicisme japonais, plusieurs générations de Nagasakiens se sont transmis l'héritage que s'étaient vu confier leurs ancêtres au XVI^e siècle, sans toutefois former une relève qui porterait l'habit.

Il n'est pas surprenant que le Vatican donne à des étrangers le mandat de reprendre le travail abandonné en 1639. En 1933, sur les 324 prêtres attachés à l'archipel, 73 sont japonais. De ce nombre, 46,6% oeuvrent dans le diocèse de Nagasaki, seule région ecclésiastique sous le contrôle du clergé nippon. Devant ce tableau sombre, il est aisé de comprendre les raisons qui poussent Rome à répondre favorablement à la demande de participation de l'Église québécoise à l'effort missionnaire. Pour renverser la situation, les missionnaires doivent envahir l'archipel pour y propager l'Évangile.

Les territoires de mission confiés à des communautés québécoises

Entre 1921 et 1936 des Québécois s'installent aux quatre coins de l'archipel, et c'est dans les territoires où ils assurent la direction apostolique que cette activité est la plus intense. L'île de Kyushu, lieu de naissance du catholicisme nippon, le Tohoku-Hokkaido et le Kanto sont leurs principaux champs de moisson. Le 9 juillet 1921, la Propagation de la foi confie aux Franciscains la mission de Kagoshima, tandis que le diocèse de Hakodate, est cédé aux Dominicains en 1931. Ces divisions ont été réorganisées au XIX^e siècle par la Société des Missions Étrangères de Paris revenue dans l'archipel après la signature du traité commercial franco-japonais de 1858 qui permet la présence des missionnaires dans certaines régions. A la veille de la Seconde Guerre mondiale, les Franciscains sont transférés dans la nouvelle préfecture apostolique d'Urawa située au nord de Tokyo.

Le diocèse de Sendai

D'une superficie de 49 695 km², le diocèse de Hakodate compte 4 899 088 habitants, en 1933, dont 3 156 se déclarent catholiques. En 1891, l'oeuvre missionnaire y est réintroduite à partir de Hakodate (Hokkaido). Pour améliorer le rayonnement sur le territoire en 1936, le siège du diocèse déménage à Sendai (Miyagi), une ville mieux localisée qui donne son nom à la division. Les principales activités religieuses y sont regroupées.

Les nombreux cataclysmes qui s'abattent sur la petite communauté finissent par ruiner le labeur des missionnaires français. Excédés par les événements, les Prêtres des Missions-Étrangères de Paris amorcent en 1927 la cession de la région aux Dominicains en quête d'un territoire. A partir d'août 1931, l'administration diocésaine est sous la direction du P. André Dumas (1895-1959), fondé de pouvoir de la province québécoise de l'Ordre. Il conserve sa fonction jusqu'au sacre le 29 juin 1936, de Mgr Marie-Joseph Lemieux (1902-1994) qui a été un des rares évêques d'origine québécoise à

exercer cette fonction au Japon. Agé de seulement 34 ans, la consécration du nouveau prélat est célébrée avec faste. Des membres de l'épiscopat, des représentants des communautés religieuses et de la population se massent dans la cathédrale de Sendai pour assister à cet événement historique.

La pénurie de travailleurs apostoliques n'épargne pas le territoire. Les Dominicains font appel aux services des Soeurs de l'Immaculée-Conception (1930), de Saint-Dominique (1931), de la Congrégation de Notre-Dame (1932), de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur (1935) et aux Ursulines (1936).

L'envol des oeuvres catholiques

A la demande du P. Emile-Alphonse Langlais (1872-1962), provincial des Dominicains, le Pape autorise les Frères des Écoles chrétiennes à établir des institutions d'enseignement dans le diocèse. Après avoir étudié sur place les besoins de la future mission, on approuve l'envoi de quatre frères chargés de jeter les bases de la communauté au Japon. Ce travail débute en octobre 1932 lorsque Omer Ruel, le fondateur de la mission, et les FF. Eugène Cliche, Raoul Lépine et Louis-Léon Trépanier arrivent dans le diocèse.

A Hakodate et à Sapporo, faute d'une permission des autorités pour opérer une école de mission, ils s'adonnent à l'enseignement du français et de l'anglais tout en aidant aux rites. Leurs temps libres sont canalisés dans une petite chorale paroissiale qui attire les foules lors des messes. Lorsque l'évêché est transféré à Sendai, les Frères en profitent pour ouvrir dans la ville universitaire une École de langues qui rejoint une clientèle composée surtout d'étudiants, de professeurs et de professionnels. Outre le français et l'anglais, des langues européennes et orientales y sont enseignées.

D'abord affectées à l'apostolat, les Soeurs de Saint-Dominique commencent à s'occuper des orphelins en avril 1933. L'oeuvre de *Tenshien* (Jardin des Anges) est née et protège d'un avenir incertain plusieurs enfants abandonnés qui, sans la présence des religieuses, auraient connu une jeunesse malheureuse.

Six ans après l'arrivée des Dominicains, la situation des oeuvres auxiliaires à l'apostolat évolue pour le meilleur. Sept écoles primaires et secondaires accueillent 1 343 enfants, auxquels il faut ajouter les 24 élèves des maisons d'enseignement à but vocationnel. Aux activités de diffusion de l'apostolat, s'ajoutent les oeuvres sociales, un volet important du travail missionnaire. Les trois dispensaires du territoire ont traité 23 877 personnes, tandis que l'orphelinat sauvegarde 33 enfants.

En 1942, le personnel missionnaire attaché au diocèse de Sendai s'élève à 294 personnes. La plupart sont originaires du Québec. Aux 185 religieuses et 54

frères, s'ajoutent les 55 prêtres du diocèse dont dix sont des Japonais (deux ont étudié au Grand Séminaire de Québec). Grâce à l'apport du clergé japonais, les oeuvres semblent survivre aux restrictions imposées par la guerre.

Malgré ces résultats positifs obtenus auprès des citoyens séduits par les oeuvres sociales et éducatives, la vie du missionnaire et les fruits qu'il récolte dans l'arrière-pays sont plus âpres. Contrairement aux gens de la ville qui voient dans l'étranger un moyen d'accéder à des connaissances nouvelles, le paysan souvent peu instruit n'est pas attiré par le message dont il est le porteur.

Dans un pays dominé par le Bouddhisme et le Shintoïsme, la conversion à la foi catholique se heurte à un mur de résistance. Les prêtres déplorent l'intérêt mitigé que suscite leur apostolat au sein des masses populaires. Pour intéresser à son message un peuple cultivé dans des religions orientales où le mysticisme occupe une grande place, les supérieurs de mission n'hésitent pas à encourager l'établissement d'ordres contemplatifs.

Ces embûches n'ont pas raison des ambitions apostoliques, au contraire elles motivent les apôtres de Dieu à accroître leur zèle. Pour renverser ce mouvement d'indifférence, l'Église décide d'envahir le territoire pour y jeter des structures solides qui appuient l'édification d'une culture catholique vivante apte à repousser les remparts du paganisme. Aujourd'hui, les catholiques constituent moins d'un pour cent de la population nipponne, ce qui démontre que malgré les efforts des missionnaires, la diffusion de l'Évangile a été marginalisée par des besoins plus temporels.

La préfecture apostolique de Kagoshima

Créée à partir du diocèse de Nagasaki et élevée au rang de préfecture apostolique, en mars 1927, Kagoshima, avec ses 4 620 km², dessert 4 735 catholiques sur une population de 2 132 035. Bastion du catholicisme, le nombre de conversions que connaît ce territoire est important comparativement au diocèse de Hakodate. Entre 1932 et 1933, la population catholique a augmenté de 69,1% à Kagoshima contre 7,8% dans la région du nord. Cet écart de popularité s'explique par la présence d'un noyau solide de catholiques dans la préfecture qui compte plus de fidèles *per capita* (1/450), que dans le diocèse (1/1 552).

Le 4 décembre 1926, Florentine Dansereau, Lucienne Gagnon et Agnès Lavallée, soeurs de l'Immaculée-Conception débarquent à Nazé (Kagoshima). Elles répondent à l'appel pressant des Franciscains qui ont fondé en avril 1923, une école secondaire pour filles. C'est le premier mandat confié au Japon à une communauté féminine d'origine québécoise. Grâce à l'arrivée de nouvelles religieuses, elles étendent

leurs activités d'enseignement à Kagoshima (1928) et à la demande des Pères Dominicains, déménagent à Koriyama (Fukushima) deux ans plus tard. A l'enseignement régulier qui s'adresse aux enfants, les Soeurs donnent des leçons d'arts ménagers, de langues étrangères et de musique à des groupes de femmes désireuses de parfaire leur éducation.

L'organisation d'un clergé national

En 1931, devant le peu d'effectifs japonais prêts à relever les immenses défis qui se présentent dans l'archipel, Mgr Egide-Marie Roy (1894-1947), préfet apostolique de Kagoshima, lance un appel aux communautés religieuses québécoises pour qu'elles s'impliquent plus activement dans les oeuvres du vaste district couvrant la préfecture de Kagoshima et l'archipel des Ryukyu. Les Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, du Christ-Roi, du Précieux-Sang, de l'Assomption de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne, répondent à la demande en y installant entre 1931 et 1934 des missions.

Une des premières activités auxquelles se consacrent les Franciscains à leur arrivée dans la région de Kagoshima, est de former un clergé indigène. L'école étant le canal fondamental de diffusion et de perpétuation des valeurs chrétiennes, il n'est pas étonnant que le Saint-Siège mette l'emphase sur cet aspect afin de répondre à sa volonté de créer des clergés locaux. Cette intention étant connue, la Propagation de la foi s'empresse de déléguer dans l'archipel des missionnaires oeuvrant dans le domaine de l'éducation. L'approche a le mérite de produire un bassin de citoyens soucieux d'assurer la continuité de la vie catholique, tout en contribuant à contrer la pénurie de religieux autochtones et de missionnaires étrangers. De plus, les Japonais familiers avec la langue et la culture nationale sont les plus aptes à perpétuer les institutions catholiques créées sous l'autorité du Vatican.

Dès leur ouverture, les écoles catholiques suscitent un intérêt extraordinaire auprès des familles bien nantis, en raison de la pédagogie innovatrice qu'on y dispense. L'enseignement religieux qui devait être la pierre d'assise de ces établissements n'y a pas de place, car la loi japonaise exige que l'apostolat soit diffusé en dehors des heures de classe. Toutefois, si les diplômés gardent de leur séjour scolaire des fondements moraux pour les guider durant leur existence, les enseignants considèrent leur but comme accompli. Dans l'immédiat, faute de conversion multiple, l'on prépare le terrain pour les futures générations.

Dans la préfecture apostolique de Kagoshima, les activités religieuses sont particulièrement dynamiques sous la gouverne des Franciscains. En 1934, la jeune mission a déjà établi les noviciats de Nagasaki (détruits par la bombe atomique), de Tokyo et le Séminaire de Kagoshima qui accueillent des Japonais désireux de

consacrer leur existence à la grâce du Seigneur. La tâche est loin d'être facile en raison des difficultés de recrutement et de financement qui se dressent.

A la même époque, le Petit Séminaire ainsi qu'une école secondaire reçoivent respectivement 42 et 120 élèves. Bien que le nombre d'inscriptions est négligeable par rapport aux écoles publiques et que les conditions d'enseignement sont affligeantes pour les maîtres, l'espoir de jours glorieux pour le catholicisme donne le support moral aux missionnaires. Parmi les oeuvres sociales les plus appréciées par la population, signalons un dispensaire qui traita 2 500 patients au cours de l'année 1933, tandis qu'un orphelinat a hébergé onze enfants abandonnés.

Dans les territoires de la Société des Missions Étrangères de Paris

L'urgence d'organiser un clergé indigène amène le Saint-Siège à confier aux Sulpiciens de Montréal un territoire de mission. Cet appel pressant est formulé par l'évêque de Fukuoka, Mgr Albert Breton (1882-1954), qui voit dans cette communauté renommée au sein de l'Église pour son apport à la formation de la relève ecclésiastique, les meilleures personnes pour accomplir ce défi. Roméo Neveu (1873-1938), supérieur provincial fait appel à M. Paul-Émile Léger (1904-1991) pour jeter les bases de ce qui deviendra un des centres pour la formation de prêtres japonais.

En septembre 1933, arrivés à Vancouver (Colombie-Britannique) après une traversée transcontinentale qui a débuté à Montréal, Paul-Émile Léger, Charles Prévost, son adjoint et 44 religieux s'embarquent sur le paquebot *Empress of Asia* à destination de Yokohama. Dans cette atmosphère mêlée de joie et de tristesse, la séparation avec les parents et amis chéris sera compensée par *l'espoir de propager la foi en pays païen*. Ce départ est d'autant plus émouvant, que l'archipel est synonyme de mystères et d'exotisme sans égal pour les Québécois, image qui a eu tendance à être amplifiée par la propagande missionnaire. Il n'est donc pas surprenant que pour les personnes qu'ils amènent dans leur souvenir, ce départ vers le bout du monde sème une inquiétude entretenue par l'angoisse de perdre à tout jamais un être cher.

Accueillis le 7 octobre par l'évêque de Fukuoka, les Sulpiciens ne chôment pas longtemps. Durant les premiers mois, leurs énergies sont concentrées à l'apprentissage de la langue japonaise. Cette étape complétée, en mai 1934, M. Léger est nommé curé de la cathédrale de Fukuoka. Contrairement à ce qui a été prévu, les deux prêtres doivent patienter quatre ans avant de voir le Séminaire se matérialiser. L'absence de ressources et le manque de volonté d'un prélat qui croit que la Compagnie de Saint-Sulpice financera entièrement l'institution, retarde le projet. Après des discussions qui s'éternisent entre Mgr Breton et les

supérieurs de l'institut religieux, la fondation de la maison d'enseignement est entérinée.

D'octobre 1935 à septembre 1937, Messieurs Gaston Aubry, Jacques Trudel et Henri Robillard se joignent aux fondateurs. En attendant l'ouverture du Séminaire, ils se consacrent à la pastorale dans la ville d'Omuta située à l'extrémité sud-est de la préfecture de Fukuoka.

Durant cette période, M. Léger retourne au Québec afin d'y effectuer une tournée de plusieurs paroisses où il réussit à ramasser des fonds pour la construction du Séminaire, tout en suscitant des vocations missionnaires. Malgré la crise économique qui touche durement son pays, il stimule l'intérêt de son peuple pour la mission de Kagoshima par le biais de conférences cinématographiques.

Ses efforts sont récompensés par l'arrivée de M. Trudel qui va consacrer sa vie à l'éducation des séminaristes japonais. L'enseignement de la grammaire latine devient sa spécialité. Dès avril 1937, à Omuta, il initie cinq aspirants à la prêtrise, aux rudiments de leur future vocation.

Après de nombreuses péripéties, en avril 1938 le Séminaire de Fukuoka accueille ses dix premiers élèves dans un bâtiment où la salubrité fait défaut. Malgré ces conditions, les Sulpiciens dirigés par M. Léger, inculquent avec vaillance les bases théoriques du latin, de la philosophie et de la théologie à des jeunes avides de mieux connaître les fondements du catholicisme. L'année suivante, l'institution aménage dans un édifice mieux adapté aux défis à relever et ayant jadis abrité le couvent des Soeurs de Sainte-Anne.

Parmi les séminaristes, se trouve Pierre Saburo Hirata qui s'est illustré au sein de l'Église nippone en occupant de 1961 à 1969 le siège épiscopal d'Oita et de 1969 à 1990 celui de Fukuoka. C'est à lui que revient la lourde charge de veiller à la survie des oeuvres sulpiciennes durant la Seconde Guerre mondiale. Les missionnaires ne sont plus en mesure d'assurer la continuité des activités du Séminaire, la déclaration de guerre du Canada contre le Japon ayant provoqué leur réclusion en décembre 1941. Durant ces années moroses, le futur évêque prend les moyens pour préserver le labeur des Prêtres de Saint-Sulpice.

Au besoin de former un clergé national, s'ajoute celui de diffuser la Bonne Nouvelle par le biais de l'éducation. Mgr Breton fait appel aux Soeurs de Sainte-Anne pour qu'elles s'occupent de cette tâche. En 1936, les huit religieuses de la mission, administrent une maternelle accueillant environ 70 bambins. Située dans le quartier Oho de Fukuoka, l'institution se révèle un grand succès qui les amène à ouvrir à Omuta en 1939, une école commerciale pour filles. Les Soeurs, supportées par des laïcs japonais, y enseignent les rudiments utiles à toute bonne secrétaire. Les leçons

d'anglais attirent plusieurs élèves. Ces cours sont d'autant plus populaires que la demande des entreprises pour des travailleuses se fait pressante à mesure que les hommes sont appelés sur le front chinois.

Paul-Émile Léger quitte l'archipel en avril 1939, à cause de sérieux différends avec son évêque qui lui compliquent le quotidien. Désillusionné en raison du manque d'appui et de conditions de travail lamentables, il se sent souvent inutile durant ces moments d'incertitude qui apparaissent comme une pénible traversée du désert. Ce sentiment est d'autant plus renforcé que son apostolat ne semble pas toucher beaucoup de gens. A quelques reprises durant ces années passées au Japon, il songe même à demander son rapatriement au Québec pour occuper des fonctions qu'il juge plus utiles à l'Église. Devenu cardinal en 1953, Mgr Léger retourne à Fukuoka en 1983, afin d'y célébrer le cinquantenaire de la fondation de la mission. Il repart heureux et convaincu que, malgré les difficultés rencontrées à l'époque, la récolte s'avère maintenant fertile et justifie les sacrifices que se sont imposés les premiers missionnaires.

Source des statistiques:

Oeuvre pontificale de la propagation de la foi (1936).

Ce Bulletin d'information est dérivé d'une étude réalisée grâce aux subventions de la Fondation du Prêt d'Honneur et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

La reproduction et la traduction de ce texte sont autorisées en indiquant la source.

Rédacteur:

**Richard Leclerc, Ph.D
1142 Demontigny
SILLERY (Québec)
G1S 3T7**

Collaboration:

Carrefour Japon (Université Laval)

© 1994 RICHARD LECLERC

